

Newcombe, surintendant des écoles, Young, inspecteur, et nos trois inspecteurs bilingues étaient aussi présents. La pièce principale était un drame en deux actes: *Marie-Antoinette*. Rien de plus touchant que ce drame faisant revivre la triste condamnation de cette infortunée reine et celle de son jeune fils, Louis XVII, que la Commune lui fait inhumainement arracher. De gaies comédies et de jolis chants complétaient le programme. Comme Monseigneur s'était trouvé indisposé pendant la séance et avait dû quitter la salle avant la fin, M. le Curé adressa quelques mots de remerciements à l'auditoire et aux messieurs du département de l'Instruction publique venus de Winnipeg. Il invita ensuite M. Fletcher à adresser la parole. Celui-ci fut on ne peut plus aimable. Il commença par s'excuser de ne pouvoir féliciter les enfants dans la langue que l'on fêtait à Saint-Jean-Baptiste ce jour-là. Il ajouta que depuis onze ans il avait assisté à bien des séances, mais qu'à aucune les élèves n'avaient fait plus d'honneur à eux-mêmes et à leur école. Il complimenta les Sœurs de leurs succès et remercia les commissaires de leur invitation.

*
* *

Après la séance, à 11½ heures, le train excursionniste repartit amenant la plupart de ceux qu'il avait conduits le matin. L'assistance fut considérablement diminuée le deuxième jour, mais il demeura assez de travailleurs pour compléter la besogne de la veille.

A la séance de l'avant-midi M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché et secrétaire de la *Société Historique de Saint-Boniface*, donna une conférence sur La Vérendrye et sur le monument que l'on travaille présentement à ériger à Saint-Boniface. Il fit revivre en termes éloquents la grande figure du découvreur de l'Ouest et expliqua ce que le *Comité du Monument* avait déjà fait et comment il espère mener prochainement à bonne fin la grande entreprise.

M. G.-R. Brunet, inspecteur d'écoles, parla des caisses scolaires et en recommanda l'établissement comme moyen puissant d'enseigner l'économie aux enfants. Pendant l'année écoulée la caisse scolaire de Saint-Jean-Baptiste a recueilli \$340 et celle de l'Académie Provencher de Saint-Boniface \$1 432.28.

M. le curé St-Amant, le fondateur de la première caisse populaire dans l'Ouest, fut invité à expliquer le fonctionnement des caisses Desjardins, comme il se plaît à les appeler en l'honneur de celui qui les a introduites au Canada et qui s'en est fait l'apôtre infatigable. Il regrette que M. le commandeur Desjardins, invité au congrès, n'ait pu venir. Ce n'est, au reste, que partie remise, car M. Desjardins a promis de venir au Manitoba dans le cours de l'été. Le mécanisme de ces caisses est assez simple. Il se compose de trois comités: comité